



DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES

Communauté de  
communes du pays  
des Paillons

OBJET :

Personnel communautaire :  
ouverture de postes  
administratif et en emploi aidé

Décision n° 16 11 09

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille seize, le lundi vingt et un novembre à dix-huit heures trente, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Robert Nardelli, Cyril Piazza, Joël Gosse, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Madame Edith Lonchamp, Monsieur Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Bernard Martinez, Madame Evelyne Laborde, Messieurs Yves Pons, Gérard Branda, Jacques Saulay, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingard, Alexandra Russo, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Stéphane Sainsaulieu, Mesdames Germaine Millo et Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Jean-Marc Rancurel par Monsieur Michel Lottier, Monsieur Georges Gaede par Madame Monique Giraud-Lazzari, Monsieur Philippe Mineur par Madame Alexandra Russo, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, par Monsieur Pierre Donadey, Monsieur Jean-Marie Franco par Madame Germaine Millo.

Absent excusé : Monsieur Marc Leroy.

Madame Evelyne Laborde a été nommée secrétaire de séance.

**Considérant** qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer les effectifs des emplois à temps complet et non complets nécessaires au fonctionnement des services ;

**Considérant** la reprise de la gestion de la déchetterie du col Pelletier à Blausasc et donc du personnel qui y est affecté,

**Considérant** la fin d'un contrat en emploi aidé (CAE),

### Le conseil communautaire, après en avoir délibéré

**Décide** l'ouverture de :

- 1 poste d'agent en CAE, à raison de 35 heures hebdomadaires, pour une durée d'un an ;
- 1 poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet de 28 heures hebdomadaires.

Nombre de conseillers en  
exercice : 36

Nombre de présents : 30  
Nombre de votants : 35  
Pour : 35  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600593-20161121-161109-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2016

